

Séance du 28 Octobre 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-huit Octobre septembre, les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance sous la présidence de Monsieur Laurent GANIVET, suivant convocation faite le 21 octobre 2014.

Etaient présents : Jean-Michel Leray, Caroline Le Morzadec, Daniel Darcel, Eliane Le Morzadec, Mikaël Broussot, Sandrine Pérèse Christian Le Danvic, Alain Le Fur, Hervé Le Gall, Daniel Le Rouzic, Jean Morvant, Maxime Oliviero, Gérard Pierre, Patrick Pomme.

Secrétaire : Daniel Le Rouzic

1) Commission des travaux (Mr Leray Jean-Michel)

Calendrier des travaux d'abattage des sapins : l'entreprise Bihoès interviendra à partir du 29 octobre au terrain des sports. Cette opération a un coût de 0€ pour la Commune, la valeur du bois couvrant les frais d'abattage et de nettoyage. Durée des travaux : 2 jours ½

Abattage des 2 cyprès près de l'église et des douglas près de la salle polyvalente : le devis de l'entreprise Bihoès s'élève à 1 548.80€/TTC. Les travaux près de l'église seront réalisés fin décembre début janvier près de la salle.

Calendrier des travaux à la salle polyvalente : le bardage et le changement des portes seront réalisés la semaine 46 et achevés la semaine suivante.

Equipement de la cuisine : les friteuses ont été mises hors d'usage et une cuisinière est à enlever. Les réservations de la salle par les associations nécessitent le remplacement du matériel. Concernant la friteuse 4 devis ont été sollicités. Le devis de la société Bonnet Thirode est retenu pour l'acquisition d'une friteuse gaz, mise en place, montage, essais de mise en route pour un montant de 4 320€ /TTC. L'installation se ferait le 7 novembre. Proposition acceptée à l'unanimité.

Remplacement des 2 cuisinières : la commission retient le choix du remplacement d'une cuisinière et un four vapeur. Les devis sont en cours. L'option d'un achat en leasing est envisagée.

Ecole : suite aux pluies de début octobre l'eau s'est infiltrée par le toit plat jusqu'au faux plafond. La société Bellamy (Artego) qui avait réalisé les travaux a été contactée, le devis de reprises d'étanchéité s'élève à 2 183,40€/TTC. Le devis est accepté à l'unanimité.

2) Commission Communale d'Aménagement Foncier :

Modalités des inscriptions et de l'élection des membres par le Conseil Municipal

Composition : le Maire en fait partie d'office, 1 conseiller municipal titulaire, 2 suppléants.

Les titulaires et suppléants seront systématiquement convoqués.

5 propriétaires de biens fonciers non bâtis : 3 titulaires, 2 suppléants.

1 personne titulaire au titre de l'environnement, de la faune, de la flore et un suppléant.

Concernant les 3 élus et les 5 propriétaires de biens fonciers, le vote se fait à bulletin secret.

L'appel à candidatures sera annoncé par voie de presse, le Conseil Municipal sera averti de la liste des candidatures une semaine avant la séance du Conseil Municipal faisant l'objet du vote.

3) Commission des Affaires Scolaires (Me Le Morzadec Caroline)

Spectacle de Noël : les enseignantes n'ont pas souhaité s'engager sur ce projet cette année, d'autres projets étant déjà en cours. La commission a décidé d'offrir un spectacle à Noël et a retenu la compagnie des Z'arts vivants, le spectacle s'intitule « le Noël de Saperlipopette », coût 600€/TTC. L'amicale laïque offrira le pot et les friandises. Le spectacle aura lieu le 12 décembre à 19H30 à la salle polyvalente et est ouvert à tous.

Signature « médiatique » des contrats de travail réalisés dans le cadre des TAP : emploi de Marie-Christine Roué et Alexandre Guilloux aura lieu le 4 novembre à Silfiac avec les 3 maires et le Sous-Préfet.

4) Commission Patrimoine, Culture et Animation (Me Le Morzadec Eliane)

Art dans les Chapelles : le bilan de la saison 2014 fait apparaître une augmentation de la fréquentation de 7% par rapport à 2013, 100 624 visiteurs. Mr Christophe Marchand a été élu Président de l'association en remplacement de Mr Delhaye. Le nouveau président prendra contact avec les communes adhérentes.

Autres projets : exposition en 2015 de photos sur le thème de la 1^{ère} guerre mondiale avec l'association de danses bretonnes. L'exposition se tiendra à la mairie à partir du mois de juin et sera itinérante (Langoëlan).

Jeunes de 12-18 ans : tous les jeunes ont reçu un courrier les invitant à une réunion le 22 novembre à la mairie afin de connaître leurs attentes en termes d'animation.

Camping : Tarif

Le Conseil Municipal décide de fixer les nouveaux tarifs du camping municipal à compter du 1^{er} janvier 2014 (Tarif par jour) période d'ouverture du 1^{er} juin au 30 septembre.

- Adulte 3,00€
- Enfant – 12 ans : 1,00€
- Emplacement 1,00€
- Véhicule 1,00€
- Electricité 2,00€
- Eau chaude/douche 2,00€

Taxe d'aménagement

La fiscalité de l'aménagement issue de la loi de finances rectificative du 29/12/2010 et notamment la taxe d'aménagement est applicable depuis le 1^{er} mars 2012. Conformément à l'article L 331-14 du Code de l'Urbanisme, les communes disposant d'une carte communale doivent délibérer pour fixer le taux de leur taxe d'aménagement qui doit être compris entre 1 et 5%. Jusqu'à présent le taux appliqué est de 1% Le Conseil Municipal décide de reconduire le taux de la taxe d'aménagement à 1% avec application de l'exonération sur tous les logements sociaux à compter du 1^{er} janvier 2015.

Frelons asiatiques : Mr Patrick Pomme assistera à la réunion organisée à Saint-Nolff par le sénateur concernant l'invasion du frelon asiatique et propose d'être contacté afin de guider les personnes concernées.